

La France associative en mouvement 2015

Cette 13^{ème} édition annuelle reprend fidèlement les trois composantes qui nous semblent donner une image intéressante de cette France associative en mouvement : une démographie qui prend en compte les nouveaux arrivants, toujours plus nombreux, un emploi associatif qui représente un enjeu économique et social majeur en ce moment, et un moral des responsables observé semestriellement, selon les différents secteurs et selon les différentes tailles d'associations.

Pour la troisième année consécutive, **le nombre de créations d'associations** a sensiblement augmenté : on est passé d'un peu plus de 65 000, au creux de la vague, au cours de l'année associative 2011-2012, à 75 000, au cours de cette dernière année 2014-2015. Avec, certes, des risques de concurrence, dans une période difficile, mais aussi comme le signe d'un élan solidaire qui peut être perçu comme un mode d'expression de la société civile en quête d'action.

Cette dynamique se décline dans presque tous les départements qui sont coloriés dans une carte de France. La ventilation des créations est présentée selon les différentes activités, avec près de la moitié des initiatives relevant d'une logique d'animation, qu'elle soit sportive, culturelle ou de loisirs. Une fourchette prudente du nombre d'associations actives est également présentée selon les différentes régions, en fonction du découpage actuel, mais aussi, par anticipation, en fonction de celui qui sera en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

En ce qui concerne l'emploi, analysé en coopération étroite avec l'ACOSS-URSSAF, pour le régime général, et la CCMSA, pour le régime agricole, plus de 165 000 associations (+ 0,2%) emploient environ 1 830 000 salariés (+ 0,8% soit 14 000 salariés de plus qu'en 2013), pour une masse salariale de près de 38 milliards d'euros (+ 2,1%), en 2014. La variation du nombre des salariés est inégale, nettement positive pour le sport et le secteur médico-social, préoccupante dans le secteur culturel et dans l'aide à domicile. Le salaire moyen annuel a progressé de 1,3% en 2014, plus vite que l'inflation mesurée par l'INSEE à 0,5%.

L'emploi associatif représente un salarié privé sur dix, soit davantage que le secteur de la construction ou que celui du transport. Cette proportion varie fortement selon les régions, significativement plus importante en Auvergne, Basse-Normandie, Franche-Comté et Lorraine. Deux cartes de France illustrent ces écarts, respectivement construites selon le découpage actuel et selon le découpage régional à venir.

Une étude inédite a montré que les associations, représentant environ 8% des employeurs du secteur privé, ont bénéficié de 11% des montants des exonérations en 2014, soit environ 2,5 milliards d'euros. Ceci dans la mesure où nombre de dispositifs leur sont exclusivement ou principalement consacrés. Même si près de 30% des employeurs associatifs n'ont pas bénéficié d'une quelconque mesure, en 2014, contre 13% pour l'ensemble du secteur privé, il s'agit de très petites structures, car la proportion de la masse salariale concernée ne dépasse pas 3%, dans l'un et l'autre cas.

En outre, le dispositif du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a concerné 22% des associations qui emploient des salariés, en 2014, soit pratiquement toutes celles qui sont assujetties aux impôts commerciaux, condition nécessaire pour bénéficier d'un crédit d'impôt. On note, entre 2013 et 2014, une diminution de 6% de l'assiette correspondante, qui tranche avec l'augmentation de 1,2% pour l'ensemble du secteur privé.

L'observation des contrats de travail de plus d'un mois (CDD et CDI) montre que la proportion des seconds est passée de 31% en 2000 à 23% en 2014, assez nettement plus basse que pour l'ensemble du secteur privé (47%). L'ensemble de ces contrats sont majoritairement proposés à des femmes (65% en 2013 et 63% en 2014), contre une proportion de 46% dans l'ensemble du secteur privé. Autre spécificité : la proportion des contrats destinés à des plus de 55 ans est de 9,5% dans les associations, contre seulement 5,5% hors associations.

Dans une troisième partie de cette étude, **le moral des responsables associatifs** est mesuré, selon la 8^{ème} enquête semestrielle de Recherches & Solidarités, menée du 19 mai au 5 juin 2015, auprès d'un panel représentatif de 1.537 dirigeants, au regard des différents secteurs d'activité et des différentes tailles d'association, au regard de leur budget annuel et de leur nombre éventuel de salariés.

Par rapport à ce qu'ils ont vécu depuis début 2015, ils ne sont que 50% (- 2%) à se dire satisfaits de la situation financière de leur association, 47% (- 1%) de la situation au regard de leurs ressources bénévoles. Mais ils résistent et se battent, de telle sorte qu'ils sont 64% à estimer que la situation générale de leur association est satisfaisante, tout de même moins nombreux (57%) parmi les plus grandes associations dont le budget dépasse 500 000 euros et qui emploient des salariés. Dans une proportion de 6%, soit environ 80 000 associations concernées, ils estiment qu'elle est très difficile.

Pour la rentrée associative et la fin de l'année 2015, ils sont environ 50% à indiquer un pronostic relativement optimiste, sensiblement au même niveau qu'il y a un an, et 56% à envisager des projets nouveaux, selon une proportion qui faiblit depuis décembre 2013. Ce sont les plus grandes associations, tout particulièrement dans le secteur sanitaire et social, qui affichent le plus souvent des projets.

La hiérarchie des difficultés qu'éprouvent les responsables se modifie au fil des années : la situation financière préoccupe 52% des répondants (plus encore dans la culture), et ceci désormais dans la même proportion que pour ce qui concerne la ressource humaine bénévole (plus particulièrement dans le sport, les loisirs, la jeunesse et l'éducation populaire).

Un peu plus d'un an après le renouvellement de la plupart des équipes municipales, la qualité et l'évolution des relations entre associations et communes méritaient une investigation. Parmi les répondants, l'équilibre se fait entre 10% estimant que ces relations se sont renforcées et 9% précisant qu'elles se sont dégradées, suite aux changements d'équipes.

D'une manière générale, 63% des responsables associatifs jugent positivement leurs relations avec l'échelon communal, mais cette moyenne cache des disparités importantes, entre le sport et les loisirs (70%), et le secteur culturel en retrait (59%). Et surtout une frustration que l'on sent sur bien des sujets, de la part des associations de taille moyenne (47%) : assez grandes pour dépendre d'enjeux extérieurs, mais pas assez pour bénéficier d'une autorité, d'une notoriété et de moyens suffisants.

13^{ème} édition en ligne sur www.recherches-solidarites.org

Ces derniers chiffres sur la vie associative sont pour la première fois, présentés pour chacune des 13 nouvelles régions, à l'aube du nouveau découpage régional qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Ils sont réunis dans 13 panoramas élargis à l'ensemble de l'économie sociale, réalisés en partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts.

Panoramas en ligne sur www.recherches-solidarites.org (Dans les territoires / panoramas régionaux : découpage au 1^{er} janvier 2016)

RECHERCHES & SOLIDARITES est un réseau d'experts organisé en association dont l'objectif est d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes sur les solidarités, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux menés par ailleurs. Ses publications sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.